

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 25 OCTOBRE 1979 - N° 980

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Dans quelques mois, un seul parti marxiste-léniniste

Dans quelques mois, les IV^e Congrès de nos deux partis, le PCRml et le P.C.M.L. décideront de la fusion des deux partis : un seul parti communiste rassemblera la plus grande partie des forces se réclamant du marxisme-léninisme et de la pensée Mao Zedong dans notre pays. Nos deux partis ont fixé les modalités de cette fusion dans un protocole d'accord publié ci-contre *.

D'aucuns pourront s'interroger et nous interroger sur l'histoire du mouvement marxiste-léniniste dans notre pays, sur l'histoire de nos relations passées, sur les lenteurs et les difficultés qui ont parsemé le chemin de l'unité conquise aujourd'hui. Pourquoi pas ? Nos deux partis se sont déjà penchés et se pencheront encore ensemble sur ce passé.

Aujourd'hui, nous voudrions parler du présent et tourner résolument nos efforts communs vers l'avenir.

Le présent, c'est la convergence étroite de nos vues politiques, c'est l'approfondissement de l'unité idéologique et politique des deux partis que manifestent chaque jour nos deux presses, qui prouvent aussi la fusion déjà accomplie des sections internationales du *Quotidien du Peuple* et de *l'Humanité rouge*. A vrai dire, l'existence de DEUX partis n'a plus de sens tant nos points de vue sont proches. Nos lecteurs, nos amis, nos camarades le savent bien, et l'éprouvent dans l'action commune : la fusion des deux partis est une chose possible et tout à fait nécessaire et urgente.

Aussi, nous faut-il nous tourner vers l'avenir, vers ce Parti unique que les militants et les sympathisants des deux partis ont entre leurs mains, qu'ils construisent déjà ensemble, dans les luttes quotidiennes, dans l'action politique commune à l'usine, dans les quartiers, sur les chantiers et dans la campagne et aussi dans l'approfondissement de la connaissance et de la discussion réciproques pour la préparation du Congrès d'unification.

De notre point de vue, l'unification proche du P.C.M.L. et du PCRml constitue un pas en avant, un encouragement et un espoir.

Elle est un pas en avant car elle prouve que le mouvement marxiste-léniniste sort de l'enfance, qu'il a su régler ses contradictions internes et qu'il apprend peu à peu à surmonter certains défauts gauchistes liés à son origine.

Enracinant leur action dans la classe ouvrière et dans le peuple de notre pays, nos deux partis, leurs militants, savent combien l'unité est précieuse aux travailleurs, combien l'existence d'un seul parti authentiquement communiste est un atout important pour leurs luttes d'aujourd'hui et de demain.

Dans la France de 1979, où se manifestent la division et le désarroi dans les rangs ouvriers, notre unification constitue et doit constituer un encouragement. Comment prouver à nos camarades de combat notre capacité de réaliser avec eux l'unité à la base contre Giscard, Barre, si nous n'étions pas parvenus à nous unir dans notre commun désir d'édifier une force politique de plus en plus représentative et porteuse de propositions nouvelles, d'espoirs crédibles.

SUITE DE L'EDITORIAL EN PAGE 3

* Lire en page 3 le «Protocole d'accord pour l'unification du PCML et du PCRml

Ceux d'Alsthom appellent au soutien à leur lutte

- L'intersyndicale d'Alsthom Saint Ouen : *«Nous sommes prêts à tenir longtemps, mais nous comptons sur un développement important de la solidarité ouvrière»*. Journée «portes ouvertes» ce week-end.
- Belfort : journée «ville morte» et manifestation ce mercredi

INTERVENTION POLICIERE CONTRE LES RESIDENTS DU FOYER SONACOTRA DE NANTERRE (SORBIERS)



LIRE EN PAGE 4

C'est depuis trois semaines, pour Belfort, deux pour d'autres, que des milliers de travailleurs des nombreuses usines Alsthom ont engagé la lutte. Face à l'intransigeance de la direction du trust, ils appellent au soutien massif de leur lutte. A St-Ouen, les syndicats et le Comité de grève d'Alsthom Unelec, dans une lettre envoyée massivement notamment aux sections syndicales d'entreprise disent notamment : «Certes, la meilleure aide que l'on puisse nous apporter, c'est que le mouvement se développe, que d'autres usines à leur tour rentrent en lutte. Ceci dit, c'est avec gratitude que nous accueillerons toute aide ou soutien quel qu'il soit».

A Belfort, également, les travailleurs appellent la population à les soutenir, laquelle une nouvelle fois devait manifester ce mercredi au cours d'une journée «ville morte», appelée par les syndicats. Parallèlement à cet appel au soutien, ce jeudi, à l'appel de la CGT et de la CFDT, des débrayages sont appelés dans tout le trust Alsthom.

LIRE EN PAGE 4

non aux lois
barre-bonnet-stoléru

français-immigrés
SOLIDAIRES

MEETING

LE 26 OCTOBRE à 20 heures à la MUTUALITE

24 rue St-Victor Paris 5^e

Métro Maubert-Mutualité

organisé par

le Parti Communiste Révolutionnaire marxiste-léniniste
et le Parti Communiste Marxiste Léniniste

avec

● interventions de travailleurs
sur la construction de l'unité Français-Immigrés

● chants et musique :

le groupe antillais MOUN'KIKI

chants révolutionnaires de Kabylie avec IMAZIREN IMULA

● projection du film *Voyage en capital* de Ali Akkès

● Le brigadier Marchaudon inculpé et... témoin

Dans la nuit de mardi à mercredi, devant les Assises des Hauts-de-Seine, se déroulait le procès des jeunes gens accusés d'avoir, le 23 août 1977, dévalisé le bureau de poste de Chatenay Malabry. A ce procès, était présent, le brigadier Marchaudon, en tant que témoin. Un témoin particulier aujourd'hui suspendu et inculpé d'homicide volontaire, inculpation relative à la même affaire. Dans la course consécutive à la tentative de hold-up, le brigadier Marchaudon avait achevé un algérien de 21 ans, dans le dos et à bout portant, alors que celui-ci gisait à plat ventre sur le trottoir.

● Paris 20^e : Insécurité dans une école maternelle

Dans la maternelle du 94 rue des Couronnes du 20^e arrondissement de Paris, qui reçoit les enfants de familles d'un quartier populaire, les 3 classes des tout petits n'ont pas de chauffage. Et c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. En effet, le bâtiment abritant 3 classes d'enfants âgés de 2 ans et demi à 3 ans et demi, construit il y a 9 ans ne possède pas les normes de sécurité nécessaires. Déjà en 1974, les canalisations de gaz défectueuses avaient dû être changées.

Et voici les conclusions de la commission de sécurité (administration préfectorale, pompiers) qui a visité les locaux en janvier 1979 : «*La sous-commission a estimé que cet établissement, notamment en raison de l'intercommunication entre le vide sanitaire du bâtiment neuf et la chaufferie gaz, présente des dangers certains pour la sécurité de ses occupants.*»

De plus, il y bien un plan d'évacuation, mais comment le réaliser quand on sait que dans ce bâtiment se trouvent 90 enfants âgés de 2 ans et demi à 3 ans et demi avec une maîtresse par classe et l'aide ponctuelle, dans la journée, d'une femme de service.

Sous l'impulsion de l'association des parents d'élèves de la fédération Cornec, les parents se mobilisent sur ce problème, de même que les enseignants. Et dès lors, des débats font jour : faut-il faire signer une pétition, aller voir des élus ? Certains parents déjà mobilisés sur ce problème, mais sans résultat, depuis plusieurs années pensent que ce type d'action ne suffit pas, qu'il est nécessaire d'engager un autre type de lutte pour être efficace. Affaire à suivre.

Correspondant PARIS 20^e

MOTOBECANE SAINT-QUENTIN

LE PATRON POURSUIT EN REFERE 16 GREVISTES

Ce mercredi, 16 grévistes de Motobécane sont cités en référés par le patron demandant l'évacuation de l'usine. Le sous-préfet avait laissé entendre lundi soir, que le conflit serait terminé au début de la semaine prochaine. On ne voit pas comment il compte s'y prendre pour obtenir pareil résultat, sauf à pousser le patron à céder, mais ce n'est pas le

travail d'un sous-préfet ! Le plus probable est qu'il s'apprete à faire intervenir les CRS. Ce serait la première fois depuis plus de 10 ans dans le département de l'Aisne. Visiblement d'ailleurs la préfecture craint un affrontement pas impossible compte tenu de la situation locale de l'emploi. Face à l'absence totale de perspective d'embauche, la révolte ha-

bite semble-t-il, une bonne partie des chômeurs. L'un d'entre eux, rencontré à la manifestation de mardi après-midi, disait qu'il n'était pas le seul chômeur à mettre en doute l'efficacité de manifestations classiques. Deux de ses copains, sans emploi également, affirmaient qu'«*il faudrait casser un peu, pour que les choses changent vraiment.*» A plu-

sieurs reprises, le nom de Longwy reviendra dans la discussion. Eux deux d'ailleurs ne se rendront pas à la manifestation contrairement au premier qui avait déjà participé à l'occupation de l'ANPE avec les grévistes de Motobécane, la veille. La question de l'efficacité de manifestation comme celle de mardi après-midi, dans le cadre de «*la journée Saint-Quentin ville en lutte*», est en effet posée.

Certes les manifestants tout particulièrement ceux de Boyer présents au grand complet, comme à l'accoutume, ne manquaient pas de combativité. De leur cortège ou de celui de Motobécane, on entendait mille fois de puissants «*chô chô chô, chômage ras l'bol !*» Mais à l'issue du long défilé terminé devant le département bicyclette de Motobécane, soigneusement barricadé, tout le monde restait un peu sur sa faim.

D'autant plus que depuis le mois de janvier les Boyer, relayés depuis 10 jours par les Motobécane, ont multipliés les actions plus percutantes comme les occupations de chambres patronales, de chambre du commerce ou de l'ANPE.

F.M.



Des grévistes au piquet à Motobécane Rouvray (département moybette).

POLITIQUE

La course aux présidentielles déjà engagée

Par Nicolas DUVALLOIS

IV - PS : LE DILEMME : MITTERRAND OU ROCARD ?

La rivalité pour la désignation du candidat socialiste aux présidentielles de 1981 agite le PS depuis le soir du second tour des législatives, avec les critiques de Rocard contre la manière dont la campagne avait été menée. Le choix du candidat aura été constamment présent en filigrane tout au long du congrès de Metz (avril 1979), même si chacun répétait à qui mieux mieux que le moment n'était pas venu de lancer le débat sur ce thème.

Il est cependant presque acquis que Mitterrand sera ce candidat, même si ce n'est pas lui qui aurait le plus de chances de l'emporter.

Le choix de l'un ou de l'autre n'est évidemment pas qu'un problème d'individus, même si la personnalité des candidats potentiels entre en ligne de compte de façon non négligeable : rien qu'à ce niveau, il n'est pas indifférent de présenter comme candidat un vieux cheval de retour de la IV^e République, politiquement usé par deux échecs aux présidentielles (1965 et 1974), sans parler de la retentissante défaite des législatives, ou un (relativement) jeune technocrate (il aura 51 ans lors des présidentielles) qui n'a pas trempé dans les eaux usées de la IV^e République, et qui utilise un langage «*moderniste*», prétendument plus adapté à la situation d'aujourd'hui.

Ce sont surtout des diver-

gences tactiques qui séparent les deux candidats potentiels, au point d'avoir fait éclater, au congrès de Metz, la majorité du parti socialiste. Non pas qu'il y ait des divergences de fond sur la politique à mener : l'un et l'autre sont d'accord pour parvenir au pouvoir dans le cadre d'une alliance avec le PCF, si possible réduit au rôle d'une force d'appoint, et pour appliquer une politique social-démocrate reconduisant en gros la politique de Barre, avec quelques nationalisations limitées en plus.

Les divergences portent plutôt sur des problèmes tactiques : quels thèmes mettre en avant, quels rapports entretenir avec le PCF pour parvenir à hisser le PS, enfin au pouvoir ? La ligne qui l'a emporté au congrès de

Metz, sous la houlette de Mitterrand, consiste à afficher un discours résolument de gauche : affirmer la «*rupture avec le capitalisme*», tempêter contre la politique d'austérité et préconiser un resserrement de l'éventail des revenus, clamer haut et fort son attachement à l'union de la gauche et lancer constamment des appels à l'unité au PCF. Avantage de cette tactique : par son discours de gauche, elle dispute le terrain au PCF. Mais elle peut effrayer la frange hésitante des électeurs à la limite de la majorité et de l'opposition.

ROCARD : SE DEMARQUER PLUS NETTEMENT DU PCF

La tactique de Rocard consiste à jouer sur un tout autre registre. Il faut, selon lui, «*parler vrai*», c'est-à-dire annoncer explicitement qu'un gouvernement de gauche prendra des mesures d'austérité. Plutôt que d'essayer d'imiter le PCF, Rocard mise sur un créneau : tenir un langage ouvertement en contradiction avec les thèses du PCF, pour se rallier les électeurs qui, quoiqu' mécontents de la politique de Barre, trou-

vent démagogiques et irréalistes les propositions du PCF. L'effet d'un tel discours est inverse de celui recherché par Mitterrand : il est peu apte à prendre des voix au PCF, il peut à l'inverse mordre sérieusement sur l'électorat de Giscard.

Les sondages d'opinion, quelles que soient les réserves avec lesquelles on doit les accueillir, concordent tous pour souligner qu'avec Rocard comme candidat du PS, le PCF obtiendrait plus de voix au premier tour qu'avec Mitterrand comme adversaire ; inversement, Giscard verrait beaucoup plus nettement Rocard piétiner ses plates-bandes que Mitterrand. Enfin, et le problème est important, les voix du PCF se reporteraient mieux au second tour sur Mitterrand que sur Rocard, ce qui découle logiquement de leurs thèmes d'intervention. En fin de compte, on estime généralement que Rocard constituerait en fin de compte un meilleur candidat pour le PS que Mitterrand.

Mais Rocard se trouve confronté à un problème de taille : comment se faire porter candidat de son parti, quand on y

est minoritaire ? La tactique suivie a consisté, jusqu'à présent, à tenter de tirer parti des revers électoraux de son parti pour discréditer Mitterrand : dès le soir du second tour des présidentielles, il estimait que la gauche avait perdu faute d'avoir su «*parler vrai*», et en septembre de l'année dernière, il lançait sur ce thème sa campagne contre les «*archaïsmes*», entendez contre Mitterrand et ses supporters. Dans la campagne qui s'ouvre, il serait logique que Mitterrand soit le candidat du PS, d'autant que Rocard s'est engagé, si celui-ci se présentait, à ne pas soumettre sa propre candidature aux militants du PS. Il est possible, ce faisant, que Rocard voie plus loin que l'horizon 1981 : une nouvelle défaite de Mitterrand aux présidentielles sonnerait définitivement le glas de sa carrière politique, et permettrait à Rocard de faire prévaloir ses critiques au sein du PS. Ce qui ne serait pas perdu : aux présidentielles suivantes, Rocard, contrairement à Mitterrand, sera encore valide...

François NOLET

Protocole d'accord pour l'unification du PCML et du PCRml

Le PCML et le PCRml ont engagé depuis plusieurs années un processus d'unification visant à rassembler dans un seul parti communiste, la plus grande partie des forces se réclamant du marxisme-léninisme et de la pensée Mao Zedong dans notre pays. L'aboutissement de ce processus contribuera à l'édification d'un parti communiste qui sera plus à même de tracer la voie révolutionnaire dans notre pays, de répondre aux aspirations de la classe ouvrière et des masses populaires et de les conduire dans leur lutte contre la bourgeoisie et les deux superpuissances.

Ce processus est marqué par des avancées significatives dans plusieurs domaines. Les points de vue sur des questions essentielles se sont très sensiblement rapprochés, ceci contribuant à approfondir l'unité idéologique et politique entre les deux partis. Cela s'est manifesté notamment par la campagne commune menée dans la bataille politique de mars 1978, par la rédaction des textes communs sur les quatre points (centralisme démocratique, le parti communiste, guerre et révolution, le socialisme), par la pratique d'unité d'action ponctuelle réalisée de manière privilégiée entre nos deux partis.

Afin que ce processus aboutisse positivement, les deux comités centraux estiment nécessaire et possible de définir un ensemble de propositions solidaires dont la mise en œuvre dans sa dernière phase et engage concrètement les deux partis vers le congrès d'unification.

Pour mener à bien cette dernière phase, les deux partis soulignent les deux points suivants :

— Il est nécessaire que l'unité d'action entre les deux partis et leurs organisations à tous les échelons se mette en place et parvienne à se généraliser. Cela implique la mise en œuvre à tous les niveaux de plans de travail communs élaborés sous la direction commune des deux CC. Cela favorisera une meilleure compréhension et une meilleure connaissance réciproques des deux partis sur tous les plans. La mise en œuvre de l'unité d'action à la base et à tous les niveaux combinée avec les discussions politiques et l'échange de points de vue menés régulièrement entre les cellules et les organismes, contribueront à rapprocher les points de vue, à lever les malentendus, à résoudre les contradictions et à renforcer ainsi l'unité idéologique et politique entre les deux partis.

— Il est nécessaire que le congrès d'unification tienne pleinement compte du caractère spécifique du processus d'unification engagé dans notre pays entre nos deux partis.

D'une part, de ce congrès seront issus un programme et des statuts sur lesquels le parti unique se fondera pour son activité et son organisation; ce parti fonctionnera suivant le principe du centralisme démocratique

(dont un texte commun entre les deux partis a fixé les grands axes). D'autre part, afin de prendre en compte tous les acquis respectifs de chacun des deux partis et leur rôle comparable dans la bataille politique, les deux comités centraux estiment nécessaire de composer les organismes dirigeants du futur parti (CC, BP, Secrétariat) de manière paritaire jusqu'au prochain congrès tenu un an après le congrès d'unification. Durant cette période, les organismes de direction du parti s'efforceront de rechercher l'unanimité pour la prise des décisions importantes; en tout cas, les décisions importantes seront prises avec l'accord des 2/3.

Ainsi se trouveront écartées toutes formules de simple addition des deux partis ou l'absorption de l'un par l'autre et seront créées les conditions pour une fusion effective en un seul parti du PCML et du PCRml.

Compte tenu de ces deux points, le processus d'unification implique les tâches suivantes :

— L'harmonisation des plans de travail et la mise en œuvre à tous les niveaux des plans d'action décidés en commun.

— La fusion progressive du système de presse avant même le congrès d'unification.

— La préparation du congrès d'unification par l'élaboration commune des projets de programme et de statuts étudiés, discutés et amendés dans chacun des partis.

Jusqu'au congrès d'unification, la direction de cette dernière phase de l'unification sera assurée par les deux comités centraux des deux partis.

Dans ce cadre, les deux CC et les deux BP tiendront des sessions communes. Les deux CC mettront en place un «Comité pour l'unification» conduit par les deux secrétaires généraux et constitué sur une base paritaire. Sous la direction commune des deux comités centraux, il mettra en œuvre les trois tâches définies plus haut. Il rédigera un texte commun complétant les quatre textes précédemment réalisés, à propos du gauchisme. Il rédigera un document commun des deux partis à propos de la division des forces marxistes-léninistes en France en 1970.

Un plan de travail commun détaillé sera défini. Cela nécessitera une réflexion attentive des deux CC et la prise en considération des données politiques internationales et nationales de la rentrée.

— Il comprendra une bataille commune sur la question du chômage et de l'emploi, notamment dans les secteurs de la sidérurgie, de la téléphonie et de la navale. L'échange et

l'approfondissement des expériences respectives des deux partis sur cette question, organisés dès la rentrée par le «comité pour l'unification», permettront de définir les axes principaux, les mots d'ordre et les moyens d'action de cette bataille.

— Il comprendra la nécessaire bataille pour les libertés démocratiques mises en cause par les attaques redoublées du capitalisme et du gouvernement Giscard-Barre.

— Il comprendra une riposte commune aux attaques de la bourgeoisie contre les travailleurs immigrés; emploi, racisme, lois Bonnet-Stoléru, logements (Sonacotra)...

— Il comprendra une campagne d'explications concernant l'édification du socialisme en Chine. Une séance de travail du «comité pour l'unification» tenue à la rentrée, mettant en commun les éléments de connaissance et de réflexion des deux partis sur cette question, devra permettre de préciser les axes de cette campagne.

— Il prendra en considération les derniers développements de la situation internationale notamment dans le Sud-Est asiatique et prendra les initiatives nécessaires en conséquence.

Le système de presse sera fusionné selon le calendrier suivant :

— Des pages communes seront réalisées dans les quotidiens, notamment en liaison avec les plans de travail communs. Leur nombre et leur périodicité pourront être progressivement étendus.

— Le premier janvier, les quotidiens fusionneront en un seul.

— Durant le premier trimestre 1980 sera mis en place le travail commun pour la fusion des revues théoriques.

Les deux comités centraux examineront en séance plénière les projets de programme et de statuts élaborés par le «comité pour l'unification». Ces projets seront envoyés à l'ensemble des deux partis, pour étude, discussions et amendements, au sein de chacun des deux partis.

Chacun des partis, sur la base de ses propres statuts, convoquera son IV^e Congrès. Les deux CC auront fixé dans une session commune les quotas de représentation des délégués au congrès sur la base des effectifs des partis. Chaque congrès se prononcera sur les orientations contenues dans les projets de programme et de statuts soumis au congrès d'unification. Chaque congrès élira en nombre égal la liste des dirigeants de son propre parti qui participeront aux organismes dirigeants élus par le congrès d'unification.

Les deux congrès se réuniront après en un congrès d'unification. Ce congrès adoptera le programme, les statuts et les résolutions du futur parti. Il élira un comité central composé de manière paritaire.

Dans quelques mois, un seul parti marxiste-léniniste

Suite

L'unification de nos partis va à contre-courant de la division, de l'amertume et du désarroi si néfastes pour la classe ouvrière et les masses populaires.

Nous souhaitons qu'elle constitue un espoir, car les tâches du futur parti seront colossales, à l'heure où le patronat et son gouvernement redoublent leurs attaques contre les travailleurs, à l'heure où les bruits des chars et des obus soviétiques résonnent dans le sud-est asiatique et en Afrique. Avec l'unification des deux partis, nous avons plus de forces, plus d'expériences à mettre dans la bataille au service de la classe ouvrière et du peuple; ce sera, bien plus qu'une addition, un véritable enrichissement des forces marxistes-léninistes. Voilà qui est important et constitue d'ores et déjà un espoir, si nous travaillons bien à associer à notre unification, tous ceux qui, dans les rangs ouvriers et populaires, aspirent au même idéal révolutionnaire d'émancipation de la classe ouvrière qui anime nos deux partis.

Le 24 octobre 1979

Max Cluzot, secrétaire général du PCRml
Jacques Jurquet, secrétaire général du PCML

non aux lois
barre-bonnet-stoléru
français-immigrés
SOLIDAIRES

MEETING

LE 26 OCTOBRE à 20 heures à la MUTUALITE

24 rue St-Victor Paris 5^e Métro Maubert-Mutualité

organisé par

le Parti Communiste Révolutionnaire marxiste-léniniste
et le Parti Communiste Marxiste Léniniste

avec

- interventions de travailleurs sur la construction de l'unité Française-Immigrés
- chants et musique : le groupe antillais MOUN'KIKA chants révolutionnaires de Kabylie avec IMAZIREN IMULA
- projection du film Voyage en capital de Ali Akika

ضد القواعد بار. بوني. بول. ستولرو
فرسيب. مهاجريت متضامن

Participation aux frais 5F

AU PROGRAMME, après les prises de parole au nom des deux partis :

- Interventions de travailleurs pour la construction de l'unité Français-immigrés
- La projection du film «Voyage en Capital» de ALI AKIKA et A.M.AUTUSSIER
- Le groupe antillais MOUN' KIKA
- Chants révolutionnaires de Kabylie : IMAZIREN IMULA

نظم الحزب الشيوعي من الم كسبي الليبي و الحزب الشيوعي من التاشق (الهدا)

تجمع ضد القواعد بار. بوني. بول. ستولرو

علمانية 26 يوم 24 أكتوبر 1979 في لامتواتي - شارع سان فيكتور - باريس 5^e

مع شهادت مثاله للميثاقية الوحدة فرسيب. مهاجريت
- عرض فيلم "قواياح أن كيمبل" من كيك و أوتوسني
- الغريد الأنتييا "مكيك"
- أغاني نارات هابلبات "إسوزن إرسول"

Le Comité central du PCML

Le Comité central du PCRml

LUTTES OUVRIERES

Foyer Sonacotra de Nanterre (Sorbiers)

INTERVENTION POLICIERE
CONTRE LES RESIDENTS

400 résidents expulsés

Mardi matin, une centaine de CRS ont évacué le foyer Sonacotra de Nanterre deux tours. Près de 400 résidents se sont retrouvés dehors et sont restés rassemblés toute la nuit face au juge. Cela survient après la fermeture le 3 octobre de 92 chambres, puis le 15 octobre de 44 chambres, opérations qui avaient pour but d'intimider les résidents. De ce point de vue, la Sonacotra veut en finir avec cette lutte. Pourtant, la détermination des résidents, l'impact de l'opération révoltante de mardi à Nanterre risque de la décevoir une nouvelle fois.

Mardi, 9 h du matin : 12 cars de CRS prennent position rue des Sorbiers, face aux 2 tours du foyer Sonacotra ; celui-ci est aussitôt investi par une centaine d'uniformes, bidule à la main : les résidents, peu nombreux à cette heure, sont expulsés manu-militari de leur chambre, et se retrouvent dehors, le tout assorti d'insultes racistes, de fouilles, d'humiliations de toutes sortes. Ensuite, même scénario qu'à Garges le 22 juin : les affaires sont embarquées et expédiées au «garde meuble» de Malakoff. Les CRS tentent de provoquer les résidents, 3 d'entre eux sont embarqués, dont un, qui refusait de payer pour récupérer ses affaires, sera violemment frappé et conduit à l'hôpital.

Mardi 18 h : sous la protection des CRS, des individus visiblement peu habitués au travail de maçonnerie finissent de murer la porte du foyer.

En fin d'après-midi, ce sont près de 400 résidents qui se retrouvent face aux CRS, dehors, sous le crachin. Ils ne sont plus seuls : des jeunes, des ha-

bitants des HLM qui entourent le foyer, des militants syndicaux de Nanterre, viennent aux nouvelles, s'informent, beaucoup de travailleurs de la cité connaissent encore bien mal les revendications des résidents. Il faut dire que, pour la première fois, la Sonacotra a distribué un tract dans les boîtes à lettres, expliquant que les résidents «ne veulent pas payer de loyer depuis 4 ans», «qu'elle est donc en déficit», et bien sûr que «les résidents ne veulent pas négocier». Rien sur les revendications du comité

de coordination, rien sur les conditions d'hébergement dans ces foyers.

Vers 22 h, alors que les CRS ont laissé la place à une brochette d'agents de ville, le maire de Nanterre, Saudmont, accompagné de responsables locaux et départementaux du PCF revient de la préfecture : «Le préfet refuse de négocier (...) nous proposons donc d'héberger les résidents habitant le foyer, rendez-vous à l'hôtel de ville...» L'accueil est méfiant, même hostile. Pourquoi, lors d'une entrevue la semaine dernière, aux résidents qui estimaient l'intervention des CRS et la fermeture du foyer imminentes, Saudmont répondait qu'il ne pourrait rien faire et que c'est une situation qu'ils auraient voulu ? Argument repris par un tract du PCF qui embarassait nombre d'adhérents de ce parti, venus pour autre chose que de

polémiquer avec le PS ou d'autres organisations !

Tard dans la soirée, les résidents discutaient de la proposition de la municipalité et décidaient de rester sur place, en attendant de réenvisager la question le lendemain mercredi.

En tout état de cause, ce qui est sûr, c'est que les résidents tiennent à ne pas être dispensés, soumis à des manœuvres qui les diviseraient face à une situation difficile, mais c'est qu'aussi un énorme travail d'explication, de popularisation est à entreprendre sur Nanterre. Pour l'instant le comité de résidents réclame le départ des forces de police, la réouverture du foyer, ils appellent tous les travailleurs français et immigrés à leur rendre visite, rue des Sorbiers à Nanterre, métro Nanterre ville.

Correspondant
NANTERRE

Alsthom Saint-Ouen

LE TRIBUNAL PRONONCE
L'EXPULSION DES TRAVAILLEURS DES SIGNAUX

Après leurs camarades de l'Alsthom Unelec, ce sont les travailleurs de la seconde usine Alsthom à St Ouen qui sont passés mardi, devant le tribunal des référés : il s'agit des travailleurs de l'Alsthom Signaux. Les travailleurs s'attendent à ce que, dans les jours qui viennent, ce soit le tour des travailleurs de la CGEE. Face à cette attitude de la direction, la dé-

termination des travailleurs n'a pas faibli. Ce week-end, afin de populariser largement leur lutte, les travailleurs organisent une journée «portes ouvertes» comme il est indiqué dans la lettre d'appel au soutien qu'ils ont envoyé depuis le début de cette semaine à différentes sections syndicales d'entreprises notam-

ALSTHOM SAINT-OUEN
OCCUPEE

Chers camarades, Depuis le 11 octobre, nous sommes en grève avec occupation, pour les revendications suivantes :

- 300 F pour tous ;
- 13^e mois ;
- 5^e semaine ;
- 35 heures ;
- Paiement des frais de transport ;
- Déblocage des qualifications ;
- Paiement des heures de grève.

L'occupation est réalisée en commun avec Alsthom-Signaoux et Alsthom-CGEE situées dans la même enceinte.

Jusqu'à ce jour, la direction a refusé le moindre contact avec les syndicats,

refusant même de payer l'acompte de la mi-octobre, sous prétexte que l'usine est occupée (la direction s'est repliée à la Chambre Patronale depuis que l'occupation de l'ensemble de l'usine est effective).

Tout au contraire, la direction a multiplié les manœuvres pour tenter de casser les reins au mouvement. Elle a traduit en justice 12 délégués devant le tribunal des référés de Bobigny, et elle a obtenu du juge, l'autorisation de faire évacuer l'usine par la force.

Par ailleurs, elle multiplie depuis le début de l'occupation les provocations aux portes de l'usine.

Jusqu'à présent, la direction n'a pas osé faire

intervenir les CRS, jugeant sans doute que dans l'état actuel des choses cela se retournerait contre elle.

Pourquoi ?

- Parce que la grève est solide, fonctionne démocratiquement (avec un comité de grève où l'on retrouve côte à côte représentants des 2 syndicats et travailleurs élus par les grévistes de leur secteur.

- Parce que le mouvement bénéficie du soutien de la population (on l'a vu jeudi dernier avec l'opération Saint-Ouen ville fermée).

- Parce que la grève commence à être connue dans tout le pays (à la télé, on ne parle plus seulement de Belfort mais aussi de Saint-Ouen).

Ceci dit, compte tenu de l'intransigeance actuelle du

Patronat, nous savons qu'il nous faudra sans doute tenir longtemps. De notre côté, nous y sommes prêts, mais nous comptons pour cela sur un développement important de la solidarité ouvrière.

Certes, la meilleure aide que l'on puisse nous apporter, c'est que le mouvement se développe, que d'autres usines à leur tour rentrent en lutte.

Ceci dit, c'est avec gratitude que nous accueillons toute aide ou soutien quel qu'il soit, qui nous serait donné :

- D'abord et avant tout, faire connaître notre lutte et celle des travailleurs de l'Alsthom. Pour cela, vous trouverez ci-joint des tracts qui contiennent des informations plus détaillées.

A Merlin-Gérin la lutte
se renforce, s'étend
et s'organise

De nouvelles usines Merlin-Gérin sont entrées en occupation mardi, l'usine F et l'usine J. Dix usines sur 12 sont donc occupées, tandis que les usines S1, S2 et D sont en grève illimitée. Un certain nombre de filiales de Merlin-Gérin sont menacées de chômage technique actuellement. A Voiron, après avoir fait grève un quart d'heure par demi-heure, les travailleurs occupaient mardi à 17 heures, bloquant ainsi tout le centre informatique de Merlin-Gérin. Dans le Rhône, à Egic, un débrayage d'information sur la lutte est prévu mais la lutte s'étend aussi sur les chantiers notamment à la MAZ qui est parti en grève mercredi, ainsi que pour les travailleurs de Merlin dans les chantiers de Tricastin, Dampierre et Gravelines qui envisagent de mettre en grève tous les travailleurs de Merlin en déplacement.

Face au mouvement qui se développe, la direction

tente de rameuter et d'organiser la venue de non grévistes devant les piquets, non grévistes en direction desquels elle fait des discours. Ces tentatives qui se sont déroulées lundi et mardi, dans les usines A, F et M4 renforcent au contraire la mobilisation des travailleurs. Rappelons que 17 délégués des trois usines A, F et M4 étaient traduits devant les tribunaux ce mercredi. Les travailleurs des deux usines de Merlin qui ne sont pas occupées S2 et D devaient venir nombreux tandis que les autres entreprises envoyaient des renforts.

SESCOSEM :
DEBRAYAGES

Après plusieurs débrayages depuis 15 jours, un nouveau débrayage vient d'avoir lieu : les grévistes sont montés dans les bureaux de la direction. A l'origine de ces mouvements, les salaires et la réduction du temps de travail.

● Progil (Rhône-Poulenc
Petrochimie) : la grève
revotée

La grève a été revotée mardi dans les assemblées générales jusqu'à jeudi midi : rappelons que le mouvement à Progil est parti à l'atelier CO sur les salaires et les conditions de travail. Les travailleurs ont voté d'abord 32 heures de grève, puis la grève illimitée, la direction répondant par un lock out de quatre ateliers. Les revendications sont 300 F pour tous, la réduction du temps de travail, le paiement des jours de lock-out et de grève. Ce mercredi était prévue une manifestation à Pont-de-Claix. Des assemblées générales se tiennent le matin devant les deux portes et jeudi, les travailleurs décideront en assemblée générale de la suite de la lutte.

- Ensuite du soutien financier.

Nous sommes gênés notamment par le fait que la direction a refusé de verser les acomptes.

Nous avons déjà commencé par nos propres moyens, des collectes de solidarité sur les marchés et en d'autres lieux publics. Mais cela est bien insuffisant par rapport à nos besoins. Il faut que cela se développe.

C'est pourquoi nous lançons un appel à un soutien financier massif (ci-joint un exemplaire de tracts utilisés par nous). Nous sommes prêts à dépêcher des militants pour participer aux collectes qui pourraient être organisées chez vous, mais nous ne pouvons pas être partout.

Par ailleurs, le week-end prochain (samedi 27 octobre ou dimanche 28 octobre) nous comptons organiser une journée porte-ouvertes - ouverte à tous - qui combinerait spectacle, visites guidées

des ateliers, débats sur notre lutte et les luttes en cours dans le groupe Alsthom. Nous aimerions beaucoup compter sur votre présence à cette journée.

Dans l'attente de vous lire et de recevoir de vos nouvelles, recevez, Chers Camarades, nos salutations syndicales.

L'Intersyndicale
CGT-CFDT
et le Comité de grève

PS. Pour nous joindre et contacter l'intersyndicale CGT - CFDT, écrire à Intersyndicale CGT - CFDT Alsthom-Unelec Bourse du Travail Saint-Ouen.

PS. Nous attendons d'un jour à l'autre l'intervention des CRS. Indiquez-nous SVP comment on peut vous contacter d'urgence pour vous en informer, afin qu'une riposte puisse être organisée immédiatement.

Le 22 octobre

Euskadi : referendum sur le Statut d'Autonomie

Ce jeudi 25 octobre, deux nationalités de l'Etat espagnol sont appelées à se prononcer sur des statuts d'autonomie assez différents. Si la réponse va de soi en Catalogne, — selon la généralité, plus de 67 % des Catalans voteront oui —, et si le processus de transfert des compétences du pouvoir central au gouvernement de Taradellas est déjà largement entamé, il n'en est pas de même en Euskadi (Pays Basque). En réalité, ni le statut catalan, ni celui de Guernica ne répondent aux aspirations fondamentales des deux peuples, c'est-à-dire le droit à l'autodétermination. Mais les situations respectives sont radicalement différentes.

Mais les situations respectives sont radicalement différentes. La Catalogne a conquis plus tôt le bilinguisme et a arraché plus vite certains droits : Cela ne s'explique pas seulement par la force des luttes qui ont été menées, car depuis deux ans, la lutte pour les droits nationaux et plus largement les luttes contre la répression, contre le chômage, contre le nucléaire ont été beaucoup plus intenses en Euskadi.

GAUCHE RESPECTUEUSE EN CATALOGNE

Cette différence de traitement s'explique par la nature même des forces politiques en présence dans les deux cas : en Catalogne, la revendication de l'indépendance reste minoritaire, étroitement circonscrite ; et la majorité de gauche qui a gagné les élections législatives et muni-

cipales apparaît comme un interlocuteur raisonnable, capable de comprendre les nécessités économiques et de pratiquer la conciliation de classe : bref un interlocuteur rêvé pour le gouvernement Suarez. Si la campagne pour le référendum ne suscite pas l'enthousiasme en Catalogne, c'est aussi parce que beaucoup ont le sentiment que le plus dur a été fait et gagné, depuis un peu plu d'un an, que la dynamique est déjà enclenchée.

EUSKADI : UNE REPRESSION QUI PERSISTE

Euskadi, au contraire, continue d'être soumise à une répression très dure. Dans les manifestations qu'elles soient, la police a des agissements de type fasciste, n'hésitant pas à tirer par balles. Cet été, et plus

récemment encore, il y a eu plusieurs morts. Les cas de torture dans les commissariats et les casernes, signalés par les avocats, sont presque tous recensés au Pays Basque. Des chefs historiques du mouvement Abertzale comme Telesforo de Monzon, ancien ministre de la guerre du gouvernement basque ont passé plusieurs mois en prison. D'autres, comme les sénateurs Castells ou Baudros, parce qu'ils soutiennent la coalition Abertzale Herri Batasuna, risquent de voir lever, après le 25 octobre, leur immunité parlementaire et d'être soumis à des procès pour complicité morale avec ETA. C'est une façon de réintroduire le délit d'opinion. Les Basques arrêtés sont systématiquement exilés loin d'Euskadi, et soumis à l'isolement complet, comme ceux de Soria. Enfin, aucun des auteurs d'attentats fas-

cistes — et ils se comptent par dizaines — contre des militants ou des biens basques patriotes n'a jamais été retrouvé, ni sans doute même recherché.

Par ailleurs, les conditions dans lesquelles s'est élaboré le projet de statut de Guernica et dans lesquelles il a été négocié par le président du Conseil général basque, Carlos Garaicoetxea, a écarté et marginalisé la frange patriotique la plus radicale et qui a le plus pesé, et les forces d'extrême-gauche, sans parvenir toutefois à les isoler complètement, alors que ces forces avaient été le fer de lance de la lutte contre le fascisme et pour la récupération des droits nationaux.

Ces différents faits ne peuvent être oubliés, même si par ailleurs la coalition Abertzale Herri Batasuna a le droit de s'exprimer à la télévision, de tenir des meetings



ou de diriger certaines municipalités. Sous la pression des forces d'extrême-droite, et d'amples secteurs de l'UCD, ces droits démocratiques peuvent devenir de plus en plus précaires, au point d'être supprimés à travers une mise hors-la-loi juridique des forces Abertzales.

UN PREMIER PAS

Il reste néanmoins que le statut de Guernica, tel qu'il se présente aujourd'hui, constitue un premier pas vers la reconnaissance effective de certains droits. La possibilité pour tous de parler Euskara (langue nationale), la gratuité prochaine des Ikastolas (écoles en Euskara) souvent persécutées financièrement dans le passé, l'obligation bientôt pour les fonctionnaires d'acquiescer le bilinguisme, voilà des aspects sans lesquels l'identité même du peuple basque risquerait de n'être qu'un vain mot. Il est vrai que ces dispositions ne sont pas encore appliquées partout et ne concernent que les zones «parlant basque».

De même, on constate que la compétence du gouvernement et du parlement basque sont assez larges et peuvent sans doute être élargies. Mais beaucoup de choses restent dans l'abstrait : en particulier le financement effectif du budget et les délais de transfert des compétences. On pourrait sans doute multiplier à loisir les limites contenues dans ce statut. La question est de savoir s'il constitue un marche-pied pour aller plus loin ou s'il va aboutir à enterrer objectivement les luttes pour le droit à l'autodétermination. ETA et avec elle la coalition Abertzale Herri Batasuna mettent en avant ce risque. Ce risque existe sans doute, mais beaucoup, y compris parmi les forces les plus nationalistes et les plus radicales, y compris dans les rangs de ETA politico-militaire, pensent qu'il faudrait peut-être le courir, étant donné que la stratégie semble avoir échoué.

SUITE PAGE 6

Nous publions ci-dessous une interview d'un membre du Comité Exécutif de la branche du Parti des Travailleurs d'Espagne (PTE) en Euskadi. C'est le premier d'une série de points

de vue des formations politiques du Pays Basque, que nous publions à partir d'aujourd'hui, à l'occasion du référendum du 25 octobre.

«Oui au Statut de Guernica»

INTERVIEW DE JUAN JOSE MARTINEZ DE SEUNDI membre du Comité exécutif du Parti des Travailleurs d'Euskadi

► *Quelle est votre position sur le référendum du 25 octobre ?*

Nous disons oui au prochain référendum. Le statut de Guernica représente une avancée dans la reconnaissance des droits du peuple basque et de l'auto-gouvernement, puisqu'il disposera d'un Parlement, d'un gouvernement et que le bilinguisme est pratiquement reconnu. Le gouvernement disposera de compétences économiques à travers des «conseils», résultant d'un accord entre l'Etat central, le gouvernement autonome et les provinces. La santé, la Sécurité Sociale, la Planification et le Développement, de même que l'Urbanisme, seront du ressort du gouvernement basque.

► *Qu'en est-il au juste du problème de la police ?*

Il y aura une police autonome. En principe, les forces d'ordre public assureront exclusivement des fonctions extérieures à notre communauté, telles que la surveillance des frontières. Cependant, leur intervention en Euskadi sera possible dans trois cas : si le gouvernement basque le demande, si une Junte de Sécurité, composée pour moitié de parlementaires basques, pour moitié de représentants désignés par l'Etat central, en fait le demande, et enfin, sous la responsabilité du gouvernement et du Parlement basque, en cas d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Ce dernier cas peut être évidemment interprété diversement. La police autonome assurera la sécurité dans les rues et la défense des libertés démocratiques.

► *Quelle sera la composition*

► *de cette police ? Sera-t-elle exclusivement basque ?*

Cela dépendra d'un choix ultérieur du gouvernement basque. Mais ce commandement et l'encadrement devront être désignés par l'armée.

► *Quelles sont les autres limites de ce statut ?*

Dans le domaine judiciaire par exemple, rien n'est encore concrétisé. Ce secteur devra faire l'objet d'une nouvelle loi organique et reste pour l'instant dans la dépendance du tribunal suprême de justice de l'Etat central.

De toute façon, ce statut n'est pas la panacée. Beaucoup de points restent à concrétiser. Par exemple, le délai dans lequel les transferts de pouvoir seront effectifs, de même que les modalités de financement des pouvoirs du gouvernement, ne sont pas encore fixés. Tout devra faire l'enjeu d'une lutte, pour l'application de ce qui figure dans le statut et pour l'élargissement de nos droits.

► *Peux-tu expliquer quel est le point de vue des autres forces politiques et s'il y a un certain consensus en faveur du oui ?*

La coalition Euskadiko Esquerria, à laquelle fait partie EIA, qui appartient aux forces «Abertzale» (patriotique) appelle à voter oui. Elle considère le statut de Guernica comme un moyen d'aller de l'avant dans une situation très détériorée du fait de la répression de la police, de la politique répressive du gouvernement et du terrorisme de droite et de gauche.

Quant au PNV, parti nationa-

liste basque qui dispose de la plus grande influence, il sème des illusions. Il déclare par exemple : nous allons soulever Euskadi avec un seul mot : Bai (oui). Il n'est pas le seul. Le PSOE (parti socialiste) proclame, comme d'ailleurs le PNV «Un statut de tous pour tous», voulant dire par là que le statut est le fruit de toutes les opinions et qu'il est pour tous les basques. Il veut faire table rase des distinctions de classe, du rôle de la classe ouvrière. Sa conception de l'autonomie, c'est que, sitôt le statut voté, tout le monde se mette au travail, plus de grève, tous ensemble pour la reconstruction du pays. UCD, le parti de Suarez, appelle aussi à voter oui, mais c'est parce qu'il ne peut pas faire autrement, il a pris le train en marche.

► *Sur quels thèmes menez-vous votre campagne et quelles seront vos tâches après le vote du statut ?*

Le statut est pour nous un instrument, un instrument de plus pour sortir de la situation actuelle. «Eustatuto ahi bai» (oui au statut) «la lutte est notre force», «la clé, c'est l'unité», l'unité de toutes les classes populaires. Il va falloir lutter pour l'application effective du statut. Il faut tenir compte aussi du fait que des mesures d'ordre général pèsent également en Euskadi. Par exemple, le statut du travailleur (préparé avec l'accord du PSOE et du PCE) qui est répressif, le plan énergétique national, qui nous impose une lutte acharnée contre le nucléaire, le plan économique national, tout cela affecte Euskadi. De plus, la lutte pour le droit à l'autodétermination est nécessaire. Le

statut ne reconnaît pas ce droit. Il n'ouvre ni ne ferme la porte à l'autodétermination. Un texte par lui-même n'a pas un tel pouvoir. Ce sera l'objet d'une lutte. Une égalité de peuples libres, comme nous la voulons, seule le socialisme pourra la réaliser.

► *Et le problème de la Navarre ?*

Nous luttons pour l'intégrité territoriale et la pleine souveraineté nationale d'Euskadi, ce qui veut dire en particulier l'inclusion de la Navarre dans Euskadi. A l'heure actuelle, la Navarre ne fait pas partie du statut, elle devra en décider ensuite. Au Parlement foral de Navarre, nous disposons d'un député et Euskadiko Esquerria d'un également. Nous avons ensemble proposé une motion proposant que la Navarre s'intègre à Euskadi par référendum. A l'heure actuelle, il y a 33 députés de droite au Parlement de Navarre et 37 de gauche ou nationalistes. Herri Batasuna a dit qu'elle voterait oui à la motion et le PSOE qu'il s'abstiendrait. En termes de voix en Navarre, il y a 145 000 votes de gauche ou nationalistes et 110 000 à UCD. Il y a des possibilités de faire passer la motion et même de gagner le référendum.

► *Quels pronostics fais-tu sur le résultat du référendum du 25 octobre ?*

Il est difficile de faire des pronostics. Il faut que le statut soit voté, mais il risque d'y avoir une abstention massive, pas seulement par sympathie avec les consignes de Herri Batasuna, mais aussi à cause d'une certaine apathie et lassitude.

EUSKADI

Suite de la page 5



La stratégie de la tension et du terrorisme d'ETA semble bien avoir échoué. La vague d'attentats de cet été, sur la côte et à Madrid même n'a nullement contribué à accélérer le processus d'autonomie dont le calendrier était déjà fixé. Elle a soudé les partisans d'une solution politique rapide en Euskadi, passant par le vote du statut, et provoqué un isolement croissant de ETA dans le reste de l'Etat espagnol. En Euskadi même, Herri Batasuna, proche de l'ETA, n'a pas réussi à faire des mobilisations massives autour de son mot d'ordre d'abstention, alors que le PNV, par exemple, réunissait 150 000 personnes le 30 septembre dernier en faveur du statut de Guernica. De plus, un certain malaise se fait jour dans les rangs de l'extrême-gauche abertzale, du fait de divisions internes, du fait aussi que la cible des attaques semble s'élargir de plus en plus : le maire PNV de Juan Sebastian n'a-t-il pas été molesté physiquement, il y a peu ? et le proviseur du Conseil Général Basque, traité, avec lui, de traître à la patrie et d'assassin ? L'instauration d'un climat permanent de tension et d'insécurité, exploité par le gouvernement finit par créer une certaine lassitude. Nul doute que l'abstention qui, le 25 octobre, sera vraisemblablement élevée, dans les 40% et peut-être plus, ne signifie pas uniquement un choix politique conforme aux mots d'ordre de Herri Batasuna. Parmi les autres éléments qui entrent en ligne de compte, six consultations électorales en 2 ans et une autre, prévue dans 6 mois pour la désignation du Parlement Basque, ont abouti à une usure, à une désensibilisa-

tion de la population. Ce qui ne veut pas dire que face à la répression, des franges importantes de la population ne se mobilisent pas, se retrouvant à cette occasion aux côtés de Herri Batasuna.

On voit mal par ailleurs sur quoi peut déboucher la lutte armée pratiquée en solitaire dans une partie bien déterminée de l'Etat Espagnol, indépendamment du rapport de force dans l'ensemble de cet Etat, des conditions concrètes de l'Espagne aujourd'hui, sans tenir compte de la réprobation massive que suscite ces actions dans de très larges franges des masses. De plus, on ne peut sous-estimer les risques qu'une telle stratégie de la tension fait courir aux libertés démocratiques. Certes, le retour au fascisme à la manière de Franco est inconcevable ; mais ce qui ne l'est pas, c'est un glissement de plus en plus prononcé vers une démocratie musclée, vers un rétrécissement des libertés démocratiques, non seulement en Euskadi, mais dans le reste de l'Etat. Il y a eu suffisamment de prises de positions de militaires, désavouant publiquement le gouvernement Suarez pour prendre en considération ce fait. Jusqu'à présent, seuls les nostalgiques du fascisme, comme le général Milans del Bosch - critiquaient l'apathie et l'inefficacité du gouvernement. C'est le fait aujourd'hui du chef d'Etat major de l'armée, de capitaines généraux de province dans différents points du pays et même de commandants ou colonels. L'annulation du voyage que Suarez devait faire en Amérique est évidemment un signe qu'il faut prendre cette contestation des militaires au sérieux.

Hélène VARJAC

Forces politiques

Positions par rapport au statut

UCD (parti gouvernemental de Suarez)	oui
PNV (parti nationaliste bourgeois basque)	oui
PSOE-PCE	oui
Euzkadiko Eskerra (gauche abertzale, incluant EIA, proche de ETA politico-militaire)	oui
PTE (parti des Travailleurs d'Euskadi : fusion ORT-PTE)	oui
Alliance populaire et Fuerza nueva (fascistes)	non
Herri Batasuna (extrême-gauche «abertzale» patriotique, proche de ETA)	abstention

DES ARMES AMERICAINES POUR LE MAROC CONTRE LE PEUPLE SAHRAOUI

Le 22 octobre, Carter a décidé de répondre à la demande déposée depuis novembre 1978, au cours d'une visite aux Etats-Unis, par le roi du Maroc Hassan II. Il s'agit avant tout de matériel militaire, antiguerilla, des hélicoptères Cobra et des avions de reconnaissance OV 10, utilisés par l'armée US au cours de la guerre d'Indochine. Le congrès américain

ratifiera sans doute cette décision, puisqu'il paraît acquis que le Sénat n'y opposera pas son veto. Carter met ainsi un terme provisoire aux hésitations dues à des oppositions importantes au sein même de l'administration concernant un accroissement important de l'engagement des Etats-Unis aux côtés du roi du Maroc, dans la guerre du Sahara.

Un autre sujet de débat reste : la levée de l'interdiction datant de 1962, d'utiliser les armes fournies par les Etats-Unis, hors des frontières du Maroc. En juillet dernier, une étude a été entreprise à ce propos par le Congrès et le gouvernement sous prétexte que le Maroc «ne combat plus seulement pour pacifier une région qu'il a annexée, mais qu'il doit maintenant défendre son territoire contre les attaques extérieures», ainsi que le déclarait Saunders, sous secrétaire d'Etat pour le Proche-Orient. Mais la restriction si elle est maintenue n'a guère qu'une signification formelle puisque ces armes sont manifestement destinées à la guerre contre le peuple sahraoui.

L'administration avait déjà manifesté sa détermination d'apporter aide au régime marocain en accélérant les livraisons d'armes à l'Egypte quand Sadate annonçait en septembre dernier qu'il livrait du matériel militaire au roi du Maroc, ce que confirmait le Front Polisario en présentant les armes saisies au cours de ses opérations.

Officiellement, la Maison Blanche a fait savoir qu'elle entendait par son geste permettre au roi de conduire une négociation avec l'Algérie et les autres parties intéressées. Mais les conditions de la paix sont en fait le respect des résolutions de l'ONU, établissant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui bafoué par l'in-



Les troupes marocaines s'enlissent au Sahara occidental

vasion et l'occupation marocaine.

La conséquence de la décision de la Maison Blanche, sera d'aggraver le conflit. Depuis plusieurs mois, Hassan II cherche à réorganiser son armée afin de la rendre apte à affronter les combattants sahraouis, dont les victoires de Tantan, Lebouirat, Smara, Mahbes, ont montré que le rapport de force s'était modifié dans les zones de combat. Une aide internationale importante s'est manifestée auprès de l'armée marocaine : le nombre des conseillers militaires français a été augmenté, une mission militaire française, égyptienne et américaine visite les gar-

nisons marocaines ainsi que le confirmait un notable, député d'Istiklal, qui a rallié le front lors de la bataille de Smara, qui citait notamment une délégation de 27 américains et une autre de 15 français qui ont séjourné à Goulmine, dans le Sud Maroc, il y a peu.

L'apport des armes américaines donnera à Hassan II des moyens supplémentaires, qui, s'ils peuvent être mis en œuvre par le Maroc, rendront la guerre encore plus brutale, plus meurtrière alors que l'occupation marocaine est complètement enlisée et soumise à des coups de plus en plus violents de la part du peuple sahraoui et que la position internationale du Maroc devient de plus en plus précaire.

Les raisons pour lesquelles Carter s'est engagé aussi avant malgré les op-

positions à une telle attitude sont résumées dans un éditorial hostile du «New York Times» du 18 octobre. «Après la débâcle iranienne, l'administration Carter a recherché l'occasion de montrer qu'il sait comment défendre ses vieux amis. Le Sahara est le mauvais endroit pour faire une telle démonstration». La chute du régime Marocain signifierait pour les Etats-Unis un revers important équivalent à celui de la chute du Shah. Or le sort du roi paraît étroitement lié à l'issue de la guerre du Sahara. Bien que les experts Américains estiment que le Maroc ne peut gagner la guerre, les Etats-Unis paraissent chercher à lui donner les moyens d'éviter une défaite. Ces calculs ont pour seule issue une aggravation de la guerre.

Grégoire CARRAT

SIHANOUK A PARIS

Le Prince Norodom Sihanouk sera reçu le mois prochain à Paris «en ami de la France» a annoncé hier la Présidence de la République.

CENTRAFRIQUE: PATASSE EN RESIDENCE SURVEILLEE

Après le coup d'arrêt mis par Dacko à la table-ronde avec les forces d'opposition, le pouvoir a placé en résidence surveillée Ange Patassé, dirigeant du «Mouvement de Libération du peuple Centrafricain». Celui-ci a annoncé dimanche à Bangui qu'il allait déposer une plainte en justice pour «séques-

tration arbitraire». Par ailleurs, une ordonnance présidentielle interdit désormais toutes manifestations.

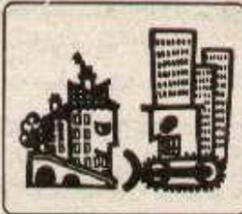
SUISSE: ABSTENTION MASSIVE AUX ELECTIONS LEGISLATIVES

Les élections législatives en Suisse ont reconduit au pouvoir la coalition gouvernementale des 4 partis : socialiste, radical, démocrate-chrétien et centriste, qui disposeront à eux-seuls des 4 cinquièmes des sièges au parlement. Si le résultat a été sans surprise, on constate en revanche le plus fort taux d'abstention jamais enregistré : 56%

le quotidien du peuple

- Directeur politique Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lermet
- Section politique Nicolas Duvallois
- Section internationale Jean-Paul Gay
- Section informations générales Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction Héliane Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942



VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

INTERDITS DE CITE

(2) Article réalisé à partir d'un travail collectif d'étudiants

Après avoir dans un article précédent retracé l'histoire de l'élaboration de la cité de transit par les pouvoirs publics, le présent article rend compte des mécanismes concrets qui régissent la production et la gestion de l'habitat du sous-prolétaire.

On l'a vu, on ne transite pas dans les cités de transit. Il y a bien sûr les résistances de la population à cet habitat transitoire, leur volonté de s'enraciner, de former une collectivité ancrée sur un territoire. Mais il y a aussi les propres contradictions de la notion de transit avec les mécanismes de la production et de la gestion capitaliste du logement : le transit va s'enlisier dans le jeu contradictoire des divers intérêts des offices d'HLM, des collectivités locales, de l'Etat et autres gestionnaires du logement des plus pauvres.

UNE «SUPER-AIDÉ» A LA PIERRE

Toute la politique du logement des plus pauvres a été fondée sur le mécanisme de l'aide à la pierre : cités de transit, PSR et PLR ont pu être réalisés au moyen de financements plus avantageux que le HLM normal. Victime cependant du caractère peu social de l'aide à la pierre, ce type de logement restera très limité, connaissant seulement une période intense de 1970 à 1973, au plus fort des opérations de résorption des bidonvilles et de rénovation urbaine. Paradoxalement, l'allocation logement instituée théoriquement pour remédier aux disparités sociales de l'aide à la pierre n'a en fait que très peu concerné les familles les plus pauvres : celles-ci sont en effet trop pauvres pour remplir les conditions nécessaires à l'obtention de cette aide, soit qu'elles occupent des logements dégradés ne correspondant pas aux normes de confort requises, soit que, familles nombreuses, elles dépassent le quota d'habitants au m² fixé. Le paradoxe est qu'une naissance peut suffire pour enlever à une famille le droit à l'allocation logement. De toute façon, le montant de cette allocation est insuffisante pour les bas revenus.

DES «MAUVAIS PAYEURS»

La pente naturelle des organismes HLM, c'est de chercher la solvabilité. Cette politique de sélectivité que mènent les organismes d'HLM est révélée par le pourcentage de locataires dépassant le plafond HLM, dans la région parisienne par exemple : 14,6 % à l'OPHLM de la ville de Paris, 17 % au FFF (Foyer de Fonctionnaire et de la Famille). Il en résulte l'élimination des familles aux revenus les plus bas qui, pour les HLM, ne présentent pas de garanties de solvabilité suffisantes. On peut rester prioritaire sur les listes des mal-logés pendant des années, sans se voir attribuer de logement. Bien au contraire, même côté solvabilité, le sous-prolétaire, même avec l'allocation logement, n'est pas pour les HLM le candidat sérieux. Il est significatif à cet égard de constater que nombres d'organismes HLM ne prennent pas en considération l'allocation logement pour apprécier la solvabilité des ménages.

L'absence de logements fournis par les offices est une des raisons fondamentales de l'échec du transit. Comment transiter, s'il n'y a pas de logement vers où transiter ?

Devant ces blocages, l'Etat, qui est chargé de la régulation d'ensemble de la question du logement, va plusieurs fois rappeler à l'ordre les organismes HLM. Ainsi cette circulaire du 24 mai 1971 qui menace : «Les offices qui se révéleraient défaillants ne devront plus recevoir de financements». En essayant d'intervenir lui-même dans les mécanismes d'attribution du logement, l'Etat essaie de tempérer les rigueurs

de mécanismes économiques qu'il est par ailleurs chargé de maintenir en état. Ce n'est pas un hasard si les offices départementaux d'HLM logent une proportion de familles aux bas revenus plus importante que les offices municipaux ou les sociétés d'HLM.

Toujours est-il, que cette contradiction entre gestionnaires place le logement des plus pauvres au centre de marchandages politiques ;

Un marchandage de ce type entre l'Etat et les organismes d'HLM s'est traduit institutionnellement par une convention nationale sur l'habitat des «catégories sociales ayant des problèmes spécifiques», signée le 1^{er} décembre 1977. En échange d'un accès facilité au secteur HLM, l'Etat s'engage à renforcer le «suivi social des familles en difficulté» ou même à ouvrir «aux organismes HLM la possibilité de se doter d'un personnel social». D'autre part, il est prévu de couvrir le risque fi-

nancier que présentent les familles en instaurant un fonds de Garantie des loyers, dont le financement pourrait être assuré par une taxe additionnelle de 3,5 % au droit de bail.

De façon plus insidieuse, a été institué récemment, dans certains départements, un service de gestion des loyers impayés, dit service S. Celui-ci, qui est financé par les HLM, la CAF, la Préfecture et le Conseil Général, va procéder au même type d'intervention que la mise en tutelle, sans avoir à passer par l'intermédiaire judiciaire. Ainsi, par le biais d'un délégué, un contrat «moral» est passé entre l'office HLM et les locataires en difficulté de paiement. En échange d'un arrêt des poursuites, le locataire s'engage alors à gérer son budget selon les modalités définies par le service S. En cas de refus, c'est l'engrenage des poursuites. Le chantage à l'expulsion permet au logeur l'intrusion dans la vie privée de l'habitant.

Quelques extraits édifiants d'un modèle d'engagement d'occupation dans les cités de transit

«Toute inconduite ou mauvaise tenue notoire dans une famille entraînera l'intervention auprès des organismes responsables et l'expulsion éventuelle» ; «il (l'occupant) veillera à empêcher ses enfants de jouer hors des lieux qui leur seront réservés. De toute façon, il leur interdira de s'amuser dehors après 20 heures ; il ne stationnera pas dans le courant de la journée et la nuit, pour des raisons de sécurité et de bonne tenue, aux abords extérieurs de la cité...» ou encore : «la durée d'occupation est limitée à trois années au maximum. Passé ce délai, Monsieur... devra évacuer les lieux» (sic).

DES POPULATIONS PEU DESIRABLES

En fait de ségrégation, l'exemple du sous-prolétaire est édifiant. A son exclusion sociale répond une exclusion spatiale brutale : la marginalisation sociale et spatiale des cités de transit. Cette logique, combinée avec celle du marché foncier, conduit le plus souvent à des implantations, non seulement en périphérie, mais dans des espaces délaissés : proximité de voies ferrées, de cimetières, terrains non constructibles. Dans cet espace clos, l'éloignement social et l'éloignement spatial se conjuguent pour développer un mode de vie spécifique, proche des «milieux» de type carcéral. Dégradation physique des lieux, concentration de gens non solvables, sans qualification ; les organismes HLM en tirent les conclusions qui «s'imposent» : ce sont vraiment de mauvais coucheurs et il n'est pas possible de les reloger. Certains parlent même de «gangrène».

Pourtant ce maintien inéluctable dans un type d'habitat spécifique fait souvent bien vite apparaître le spectre du ghetto : les conflits de cohabitation deviennent aigus. On le voit, cette contradiction plonge les offices dans un grand embarras : sans jamais résoudre le problème, ils sont partagés entre une «bonne mise à l'écart» et le «sauvage» en dose homéopathique dans l'habitat social dit normal. C'est ainsi qu'on s'est mis à envisager, à la fois chez les organismes logeurs et chez les représentants de l'Etat, un habitat de transit «en pointillé». Celui-ci existerait sous la forme de logements particuliers servant au transit, répartis çà et là dans le parc HLM ou affectés à un immeuble déterminé au sein d'un ensemble HLM. Cette cité particulière garderait cependant les 3 caractéristiques majeures de l'habitat de transit prévues par la circulaire du 19.4.72, à savoir :

- l'absence de qualité de locataire à l'occupant ;
- l'existence de loyers modiques ;
- l'existence d'un accompagnement socio-éducatif des familles.

Le processus de transit ne serait plus lié à un changement de lieu, mais à un changement de statut qui

permettrait à terme à la famille concernée d'entrer dans la population banalisée HLM.

En dehors de son caractère quelque peu utopique, une telle mesure conduit à l'isolement de la famille dans son immeuble, empêchant tout enracinement des familles dans un milieu social. Au bout du chemin, il ne leur reste qu'à renoncer à leur mode de vie traditionnel ou bien fuir de nouveau vers l'habitat insalubre.

L'ACTION SOCIALE : APPROVOISER, CONTRÔLER, TRIER

Face aux contradictions inhérentes au logement du sous-prolétaire, les pouvoirs publics essaient de développer l'action sociale. Voile posé sur la réalité de l'exclusion économique et sociale, l'action sociale a pour but de gérer les rapports de bon voisinage, de régler la question des loyers et d'assurer l'intégration aux normes d'habitat que la bourgeoisie propose, c'est-à-dire consommer un logement comme une marchandise. Pour l'action sociale, il s'agit ainsi, non pas d'apporter aux habitants une solution «confortable et sécurisante», mais de «les apprivoiser, les inciter, les familiariser avec les premières exigences de la vie moderne et de la cohabitation : ascenseur, chauffage central, eau chaude et vide-ordures sont pour plus tard, une fois assimilés les avantages et les servitudes du confort primaire». (Rapport Trintignac). Derrière le bavardage du discours social, le paiement régulier des loyers apparaît comme une question centrale. Tel responsable de l'Action Sociale en Seine Maritime ne se laissait-il pas aller à déclarer que «le loyer est le baromètre du travail social».

Intégrer les sous-prolétaires à l'économie marchande, mais aussi contrôler ceux qui sont considérés comme «irrélevables», voilà les tâches assignées à l'action sociale. Combinée à l'habitat de transit, celle-ci devient, par la discrimination qu'elle réalise au sein des classes sociales, un moyen de gérer et réguler le marché capitaliste du travail.

La conception architecturale du logement influe sur les conflits de voisinage ; Paradoxalement, l'habitat neuf proposé peut se révéler moins vivable, moins confortable que le vieux taudis. C'est le cas de la résorption d'un habitat insalubre à Villiers (94).

Au centre de Villiers, la rue du Puits Mottet, surnommée «rue de Lisbonne», était le premier lieu d'habitat pour les migrants portugais. Cet habitat ancien bas, avait été investi de façon à maintenir le mode de vie traditionnel ; le linge était étendu dans les cours où les enfants pouvaient s'ébattre. Les relations de voisinage semblaient bonnes. Après la résorption, le relogement dans la cité PSR des «Sablons», rue des Boutaraines, a vite posé des problèmes de prise en compte des modes de vie.

Dans cette cité, les Portugais ont continué à vivre comme ils le faisaient rue du Puits Mottet, mais la modification de l'habitat a favorisé l'expression du racisme. L'habitat bas avec des cours favorisait la cohabitation ; les odeurs de cuisine étaient atténuées et les bruits amortis. Par contre, dans un habitat vertical, des conflits naissent des odeurs, des bruits, du jeu des enfants sur les paliers. Très vite, des problèmes surgissent entre voisins.

Actuellement, un projet important de logement social est en cours sur un terrain libéré pour la destruction de la cité de transit Henri Gaud et d'un microbidonville : le Maroc. Le programme du projet prévoit certes une cinquantaine de logements pour ces familles. Comme il n'y a pas de place pour tout le monde, la municipalité PCF a eu la bonne idée d'accorder aux malchanceux un terrain au lieu dit «les Eaux-Vannes» qu'elle a généreusement fait équiper d'un point d'eau. Malheureusement, le terrain présente bien sûr quelques inconvénients : il est tout simplement situé juste à côté d'une ancienne décharge, en pleine campagne, à deux kilomètres des équipements les plus proches, par un chemin impraticable le tiers de l'année. Juste à côté du terrain, un casseur brûle de vieux pneus en caoutchouc...

Au centre-est de Rouen, le vieux quartier de la Croix de Pierre de réhabilite. Pour cela, la population indésirable est déportée peu à peu dans les PSR périphérie des «Sapins». Pourtant, une opération pilote, la construction d'une cité de transit de 40 logements en plein cœur du quartier, pourrait faire penser le contraire. En fait, construite sur le seul terrain de jeux des enfants du quartier, cette cité de transit ne sert selon ses promoteurs qu'à héberger provisoirement les habitants expulsés par la réhabilitation, en attendant un relogement définitif en périphérie. Dans ce cas particulier, le transit risque de bien fonctionner, à moins que les habitants...



POLEMIQUES AUTOUR DU NOUVEAU VEL'D'HIV' DE PARIS BERCY

Un nouveau Vel' d'Hiv' à Paris ? Cette fois, le projet se précise, puisque lundi 22, le Conseil de Paris a pris connaissance du choix fait par Chirac pour l'aménagement en centre international des sports, des anciens entrepôts à vin de Bercy. Le futur Vel' d'Hiv' coûtera 128 millions de francs. Mais ce n'est pas tant sur la somme engagée dans cette construction que portent les débats, depuis des années. Faut-il un Vel' d'Hiv' ? Où peut-on, dans l'affirmative, construire un tel équipement, sans mutiler à l'excès un quartier ?

Pour la majorité des cyclistes d'un niveau certain, la question ne se pose pas. Interrogés il y a plus de deux ans déjà, des cyclistes comme Morelon, Trentin ou Brouze avaient tous dit clairement qu'un Vel' d'Hiv' était nécessaire, «pour préparer l'avenir». L'entraînement sur les routes, avec la circulation, devient impossible et dangereuse. «Pour rouler, il faut sortir de Paris vers Ozoir-La-Ferrière, Briec-Comte-Robert, Melun. Pour venir à l'entraînement, c'est le cirque. Si on fait un entraînement poussé, il faut une voiture. Que peuvent faire les gens qui habitent Paris ?... Il y a bien celui de Grenoble, mais il faut y aller, ça te fait 500 F de frais et le week-end est foutu. C'est trop loin»...

LE BESOIN D'UN VELODROME D'HIVER... LES CYCLISTES A LA RECHERCHE D'UN LIEU

Sans parler de ces célébrités, il semble aussi que des jeunes amateurs appartenant à des véloclubs soient aussi favorables à la construction d'un nouveau Vel'd'Hiv', un peu pour les mêmes raisons,

même si les ambitions sont différentes. Pour eux la seule piste un moment possible a été, comme pour les motards, Rungis, qui n'est pas l'idéal. Chaque dimanche, des milliers de cyclistes se retrouvent dans la vallée de Chevreuse, mais ce n'est pas possible par tous les temps...

De toute évidence, il manque aujourd'hui un lieu adéquat pour pratiquer ce sport, d'une part parce que les routes sont encombrées de circulation, d'autre part parce que le cyclisme, l'hiver, ce n'est pas toujours facile en plein air. Et si le Vel' d'Hiv' se construit, qui y aura accès ? Les petits clubs, ou seulement les grands ? Là encore, c'est un problème. Pratiquer le cyclisme autrement que pour se ballader ou faire un peu de sport, ça coûte vite assez cher, entre le vélo, les chaussures, les cuissardes, le matériel de rechange...

Pourtant, ces dernières années, les véloclubs ont connu un développement important, dans les localités ou au niveau du sport d'entreprise. Auront-ils accès à ces installations dont ils estiment avoir besoin ?

PEUT-ON FAIRE REVIVRE LE VEL'D'HIV' DE TOTO GRASSIN ?

Autre argument souvent mis en avant, l'ambiance de l'ancien Vel'd'Hiv', avec ses vedettes des années trente, comme Toto Grassin, «le roi du plancher», champion du monde aux 2 500 courses. A l'époque, la spécialité en vogue était la course poursuite. 300 coureurs tous les samedis, le dimanche étant réservé aux courses derrière les motos, à une vitesse folle, jusqu'à 80 km/h ! Le Vel' d'Hiv', c'était alors une immense verrière, régulièrement pleine : 18 000 spectateurs passionnés, populaires, qui venaient suivre par exemple les célèbres «6 jours», pendant lesquels on n'arrêtait pas de rouler. Les coureurs avaient deux heures par nuit pour dormir, les spectateurs sortaient une heure tous les matins pour le nettoyage ! Les photos de l'époque montrent bien tous ces parigots en casquette, qui venaient là «pour l'ambiance»... Et puis en 1956, 57, le Vel' d'Hiv' a été détruit. Etait-il trop vieux ? Etait-il l'objet de spéculations immobilières ? Toujours est-il qu'aujourd'hui, à sa place, on trouve des bureaux, à la sortie du Pont de Grenelle. Pensez, si près de la Tour Eiffel. Depuis, c'est vrai, le Vel'd'Hiv' est devenu une sorte de mythe, de mythe populaire. Mais on peut aujourd'hui se demander si un nouveau Vel'd'Hiv' connaîtrait un tel succès. Ce n'est pas toujours facile

de faire revivre un mythe aussi fort dans un lieu tout neuf...

DINOSAURE DANS LA CITE ?...

Enfin, autre problème qui se retrouve chaque fois qu'un projet important vient bouleverser la vie qu'un quartier... Le Vel' d'Hiv', tel qu'il est prévu, avec ses 34 mètres de haut en verre et en métal, ses trois séries d'embarcements de 8 mètres de haut, des 80 mètres de côté, ne va-t-il pas défigurer ce quartier ? Bon nombre d'associations du quartier font remarquer que cet endroit a une histoire, que les entrepôts sont réutilisables. Elles ont le sentiment qu'une fois de plus, la mairie de Paris ne tient aucun compte des aspirations des habitants, qu'elle impose un «projet envahissant, alors que d'autres projets sont possibles». Et pour protester contre ce «dinosaurisme dans la ville», elles organisent le samedi 27 une fête à Bercy, de 14 h à 18 h 30, (entrée Pont de Tolbiac ou Métro Bercy).

Le nouveau Vel'd'Hiv' n'a donc pas fini d'être controversé. Ressenti comme un besoin par de nombreux sportifs, comme un souvenir inoubliable par de nombreux parisiens, comme un monstre dans la cité par les associations du quartier, connaîtra-t-il en fin de compte le même succès que Beaubourg ?

Monique CHERAN

Le procès des 6 membres du VONS mené tambour battant

VERDICT INIQUÉ !

Le procès des six membres du VONS n'a pas trainé. Visiblement, les autorités tchécoslovaques ont voulu en finir rapidement avec une affaire qui a soulevé de vives protestations, aussi bien dans le pays qu'à l'étranger.

Le procureur, au terme d'un réquisitoire extrêmement violent, a demandé des peines très lourdes. Les juges l'ont suivi : Peter Uhl, 5 ans, Vaclav Havel, 4 ans et demi de prison ; Vaclav Benda, 4 ans ; Otta Bednarova et Jiri Dienstbier, 3 ans ; Dava Nemcova est condamnée à 2 ans et bénéficie du sursis.

Verdict scandaleux !

Il faut exiger la libération des condamnés !

● Paris : manifestation pour la libération des sept dissidents tchèques

Mardi soir, à proximité de l'ambassade de Tchécoslovaquie, plus d'un millier de personnes se regroupaient, répondant à l'appel d'une cinquantaine de personnalités dont Arthur et Lise London, Roger Garaudy, Hélène Parmelin et diverses organisations de gauche et d'extrême-gauche.

Parmi les manifestants, des militants critiques du PCF diffusaient un tract prenant acte de la prise de position du Bureau politique du PCF et réclamant à la direction du PCF de développer une solidarité active avec les artistes emprisonnés. Sous des banderoles réclamant la liberté pour les six dissidents tchèques accusés aujourd'hui à Prague, les manifestants défilaient jusqu'aux portes de l'ambassade de Tchécoslovaquie gardée par les forces de police. Au côté des mots d'ordre «Exigeons la liberté des sept opposants», les manifestants affirmaient leur solidarité avec la classe ouvrière tchécoslovaque.

● URSS : procès d'un membre d'un syndicat libre

Nikolai Nikitine, membre du SMOT (Association Interprofessionnelle libre des travailleurs), deuxième syndicat libre, comparait depuis lundi devant un tribunal de Leningrad. Il est accusé de s'être livré à l'«agitation et à la propagande antisoviétique». Arrêté début août, il a entrepris une grève de la faim. Les syndicats CFDT des correcteurs, F.O., la FEN ainsi que plusieurs syndicats américains ont adressé des télégrammes de protestations au tribunal.

● Groupe «Progrès-Dauphiné Libéré» : vers l'éclatement ?

Le groupe de presse *Progrès-Dauphiné Libéré* serait sur le point d'éclater. Il avait été constitué en 1966 par la signature de plusieurs accords entre les deux titres alors rivaux.

Il s'agit d'un des plus gros groupes de presse de France, regroupant les patrons des deux monopoles de la presse de la région Rhône-Alpes, *Le Dauphiné Libéré* et le *Progrès*.

D'ores et déjà, cette menace d'éclatement risque d'avoir une première conséquence sur l'emploi des salariés des deux journaux. L'intersyndicale appelait donc mercredi à un premier mot d'ordre de grève mercredi.

● Postes : Journée de grève nationale jeudi

C'est ce jeudi que doit se dérouler dans toute la France la journée de grève générale des postiers. Cette journée de grève de 24 heures est appelée pour la première fois depuis 1974 par l'ensemble des organisations syndicales CGT, CFDT, FO et FNT. A l'origine du mouvement, les salaires, les emplois (création de 50.000 postes) et la réduction du temps de travail.

VISITE EN RFA DU PREMIER MINISTRE CHINOIS HUA GUOFENG

Lors du dîner offert lundi soir par le chancelier allemand Helmut Schmidt, en l'honneur du premier ministre chinois Hua Guofeng, celui-ci a notamment déclaré : « Il est anormal que l'Allemagne ait été divisée artificiellement en deux parties. Le peuple chinois comprend totalement que le peuple allemand aspire à la réunification de son pays. Il soutient cette aspiration légitime du peuple allemand ».

A propos de la construction européenne, il a également déclaré : « Nous soutenons l'unité et la coopération entre les pays des différentes régions, pour la paix, la stabilité et le développement régionaux. Nous constatons avec satisfaction que les pays d'Europe occidentale

ne cessent de progresser dans la voie de l'union pour accroître leur puissance et que la communauté européenne joue un rôle toujours plus important dans l'arène internationale ».

Dans sa réponse, le chancelier Schmidt a exprimé ses remerciements pour la sympathie du peuple chinois à l'égard de l'aspiration du peuple allemand à la réunification de son pays. Concernant la détente et l'équilibre des forces en Europe, il a déclaré : « Nous ferons de notre mieux pour la limitation des armements, cependant que nous sommes déterminés à prendre les mesures nécessaires pour réaliser une stabilité basée sur l'équilibre ».

● Allemagne de l'ouest : procès de criminels de guerre nazis

Mardi, à Cologne, 200 personnes se sont rassemblées pour l'ouverture du procès de trois criminels de guerre nazis, responsables de la mort de dizaines de milliers de juifs et de résistants. Kurt Lischka et ses co-accusés avaient été précédemment condamnés à mort ou aux travaux forcés à perpétuité, par un tribunal français. Ce procès constitue la première application de la convention franco-allemande de 1971, qui stipule que les criminels de guerre condamnés en France par coutume doivent faire l'objet d'un nouveau procès en RFA. Ce procès pourrait s'étaler sur plusieurs mois.

● Des troupes françaises sont envoyées en Mauritanie

Le ministère français de la Défense a annoncé l'envoi prochainement d'une «compagnie volante» de 150 hommes environ, dotés de matériel individuel et collectif. Elle sera basée à Nouadhibou, port minéralier d'où est exportée la production de mines de Zouerate. Nouadhibou est à la frontière de la Mauritanie et du Sahara.

Cette décision ferait suite aux entretiens franco-mauritaniens de la mi-septembre et répondrait à une demande de la Mauritanie, afin d'assurer sa neutralité.